

La République Démocratique du Congo : un État sans budget

« Pour réussir, avec le minimum de dégâts possibles, le projet de découpage du pays en 26 provinces, quelques préalables devraient être remplis :

- La préparation d'un projet de loi du budget consolidé de l'Etat 2015 sur la répartition des ressources, du patrimoine, des charges et de la dette publique des provinces à démembrer ;
- La préparation d'un cadre budgétaire qui va accompagner l'élaboration du budget de l'État 2016 ;
- La mise en place de la caisse de péréquation, en vue de tenter de corriger les déséquilibres qui caractérisent aujourd'hui la répartition du revenu national, déséquilibres qui vont s'aggraver avec la mise en place de nouvelles provinces ;
- L'engagement de la part du pouvoir central de matérialiser le transfert des compétences et de la totalité des 40 % de ressources aux provinces, nouvelles comme anciennes, en renforçant les mécanismes de leur contrôle par le pouvoir central. »



C'est **Adolphe Muzito**, ancien Premier ministre de la RDC (2008-2012), qui s'exprimait ainsi en avril 2015, avant l'installation effective, trois mois plus tard, des nouvelles provinces, dans la précipitation et l'impréparation.

« Dossiers, études et documents » (D.E.D.)
Collection fondée et dirigée par Jean MPISI

ISBN : 978-2-343-07713-0
5 €

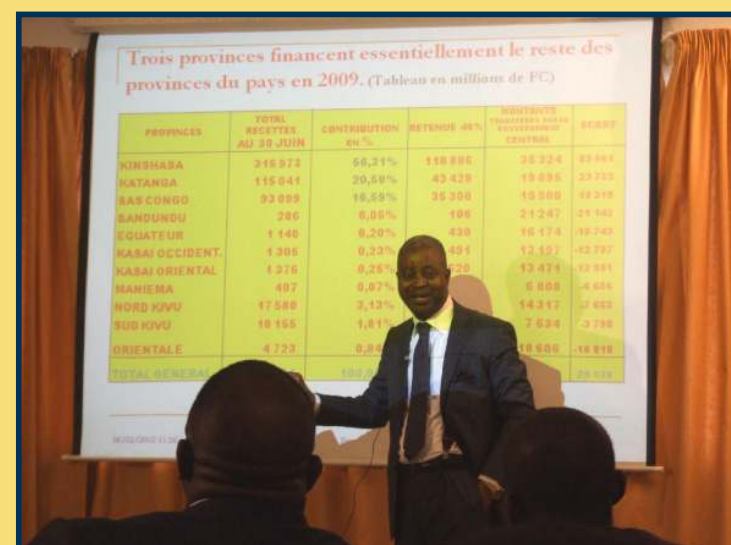


Adolphe Muzito

Adolphe MUZITO
Sa 2^e tribune

La République Démocratique du Congo : un État sans budget

La République Démocratique du Congo : un État sans budget



L'Harmattan

Dossiers
Études
Documents